



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N°1779 DU 30 MARS 2022

#### **Le Chef de l'Etat a eu un entretien avec la Commissaire européenne aux Partenariats internationaux**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, s'est entretenu, ce mercredi 30 mars 2022, au Palais de la Présidence de la République, avec la Commissaire européenne aux Partenariats internationaux, Mme Jutta URPIILAINEN.

La Commissaire européenne aux Partenariats internationaux s'est réjouie d'avoir eu un échange extrêmement constructif qui a permis d'aborder divers sujets.

Mme Jutta URPIILAINEN a remercié le Chef de l'Etat, le Gouvernement et le peuple ivoiriens pour le soutien apporté par la Côte d'Ivoire à l'Union Européenne lors du vote de la résolution des Nations-Unies sur la guerre en Ukraine.

Pour la Commissaire européenne aux Partenariats internationaux, il est important, dans cette période difficile, de pouvoir compter sur des alliances et des partenariats forts pour soutenir et défendre la démocratie, l'état de droit et les droits humains.

Evoquant les relations bilatérales, Mme Jutta URPIILAINEN a souligné que la coopération entre l'Union Européenne et la Côte d'Ivoire portera sur trois priorités, à savoir le développement humain, avec le rôle particulier des jeunes et de la formation professionnelle, la croissance économique, avec la nouvelle initiative sur le cacao durable, et les questions de sécurité et de bonne gouvernance.

Pour terminer, la Commissaire européenne aux Partenariats internationaux a remercié le Président Alassane OUATTARA et le Gouvernement pour l'excellente coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne, et a réaffirmé sa détermination à œuvrer à son renforcement.

Notons que dans la matinée, le Président de la République a présidé un Conseil des Ministres. Ce Conseil a pris plusieurs décisions, notamment le lancement de la Stratégie Nationale pour une cacaoculture durable basée sur l'amélioration du revenu des

producteurs de cacao et leur bien-être, la lutte contre la déforestation et l'éradication du travail des enfants dans la cacaoculture, à l'horizon 2025, ainsi que la pérennisation des acquis des filets sociaux avec la mise en place, sur la période 2022-2025, d'un nouveau programme dénommé « Programme multisectoriel d'Appui au système national des Filets Sociaux » (PAFS), en vue de garantir une plus grande inclusion sociale des populations défavorisées et vulnérables.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Léon FOSSOU, Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)